



NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>UGANDA</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>Uganda National Bureau of Standards</i> (Office national de normalisation) Plot 2-12 ByPass Link, Bweyogerere Industrial and Business Park P.O. Box 6329 Kampala (Ouganda) Téléphone: +(256) 4 1733 3250/1/2 Fax: +(256) 4 1428 6123 Courrier électronique: info@unbs.go.ug Site Web: https://www.unbs.go.ug Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Mélanges de fruits en conserve; Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (à l'exclusion de ceux préparés ou conservés avec du vinaigre, conservés dans du sucre mais non dans un sirop, des confitures, des gelées, des marmelades ou des purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, ainsi que des fruits à coques, arachides et autres graines, des ananas, agrumes, poires, abricots, cerises, pêches, fraises, cœurs de palmiers et airelles rouges) (SH 200899); Fruits et produits dérivés (ICS 67.080.10)
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: DUS DEAS 1061:2021, <i>Canned fruit cocktail - Specification</i> (Cocktails de fruits en conserve - Spécifications), première édition (19 pages en anglais)
6. Teneur: Le projet de norme ougandaise notifié énonce les exigences et les méthodes d'échantillonnage et d'essai applicables aux cocktails de fruits en conserve (ananas, raisins, poires, cerises) destinés à la consommation humaine directe.
7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Information des consommateurs, étiquetage; prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; protection de la santé ou de la sécurité des personnes; protection de l'environnement; exigences en matière de qualité; harmonisation; réduction des obstacles au commerce et facilitation des échanges

8. Documents pertinents:

1. AOAC 999.10, *Determination of Lead, Cadmium, Zinc, Copper and Iron in foods Atomic absorption spectrometry after microwave digestion*
2. CODEX STAN 192, Norme générale pour les additifs alimentaires
3. EAS 38, *Labelling for pre-packaged foods - General requirements*
4. EAS 39, *Hygiene in the food and drink manufacturing industry - Code of practice*
5. ISO 1842. Produits dérivés des fruits et légumes - Mesurage du pH
6. ISO 2447. Produits dérivés des fruits et légumes - Détermination de la teneur en étain
7. ISO 4833-2. Microbiologie de la chaîne alimentaire - Méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes - Partie 2: Comptage des colonies à 30 degrés C par la technique d'ensemencement en surface
8. ISO 6633. Fruits, légumes et produits dérivés - Détermination de la teneur en plomb - Méthode par spectrométrie d'absorption atomique sans flamme
9. ISO 16649-2. Microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour le dénombrement des Escherichia coli bêta-glucuronidase positive - Partie 2: Technique de comptage des colonies à 44 degrés C au moyen de 5-bromo-4-chloro-3-indolyl bêta-D-glucuronate
10. ISO 21527-1. Microbiologie des aliments - Méthode horizontale pour le dénombrement des levures et moisissures - Partie 1: Technique par comptage des colonies dans les produits à activité d'eau supérieure à 0,95

9. Date projetée pour l'adoption: septembre 2021

Date projetée pour l'entrée en vigueur: à la déclaration comme texte obligatoire par le Ministre du commerce, de l'industrie et des coopératives

10. Date limite pour la présentation des observations: 60 jours à compter de la date de notification**11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:**

Uganda National Bureau of Standards (Office national de normalisation)

Plot 2-12 ByPass Link, Bweyogerere Industrial and Business Park

P.O. Box 6329

Kampala (Ouganda)

Téléphone: +(256) 4 1733 3250/1/2

Fax: +(256) 4 1428 6123

Courrier électronique: info@unbs.go.ug

Site Web: <https://www.unbs.go.ug>

https://members.wto.org/crnattachments/2021/TBT/UGA/21_3935_00_e.pdf